

Concours de sculptures de neige au CiMF

Comment participer :

5 catégories :

- Maternelle
- Élémentaire
- Collège
- Lycée
- Personnel du CiMF

Chaque participant doit écrire à marie.guene@cimf.ca

- Indiquer son nom, prénom, âge et sa classe ou son service.
- Indiquer la catégorie dans laquelle il participe.
- Donner un titre à son œuvre.
- Envoyer 3 photos qui montrent la progression de sa création. La dernière photo montrant le résultat final avec le créateur à côté de son œuvre.
- Nommer les photos avec le titre de l'œuvre.

La date limite pour participer est le lundi 1^{er} février.

Règlement

- L'élément principal de la sculpture doit être fait à base de neige
- La neige peut être modelée ou sculptée sous n'importe quelle forme, qu'elle soit humaine, animale, végétale, de fantaisie ou encore sous la forme d'un objet ou d'un traditionnel bonhomme de neige.
- Chaque élève ne peut soumettre qu'une seule participation.

Les photos seront mises en ligne sur le Flickr du CiMF dès réception et le public votera.

La participation au concours implique l'autorisation de publier toutes vos photos sur le site, l'album Flickr, tweeter et la page FB du CiMF.

Le public aura jusqu'au 9 février pour voter. Le lien sera sur le site du CiMF.

Les résultats seront communiqués le 10 février.

La sculpture de neige ayant reçu le plus de votes dans chacune des catégories remportera le concours.

